

**Communiqué
Pour distribution immédiate****INNERGEX ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS**

LONGUEUIL, Québec, le 20 mars 2014 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 000 000 de ses actions ordinaires, soit 1,1 % des 95 860 979 actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 19 mars 2014.

L'offre de rachat débutera le 24 mars 2014 et se terminera le 23 mars 2015.

Au cours des six derniers mois, le volume moyen des transactions quotidiennes visant les actions ordinaires de la Société à la TSX s'est établi à 215 095. Par conséquent, en vertu des dispositions de la TSX, la Société aura le droit de racheter, au cours de n'importe quel jour de bourse, un maximum de 53 773 actions ordinaires, représentant 25% du volume moyen des transactions quotidiennes. En outre, la Société sera autorisée à effectuer, une fois par semaine civile, l'achat d'un bloc (tel que défini dans le *Guide à l'intention des sociétés* de la TSX) d'actions ordinaires qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de la Société, en vertu des dispositions de la TSX.

Les actions seront rachetées pour le compte de la Société par un courtier inscrit, par l'intermédiaire des installations de la TSX au cours du marché en vigueur.

La Société est d'avis que le cours de ses actions ordinaires peut, à l'occasion, ne pas refléter la valeur intrinsèque de la Société et que le rachat des actions ordinaires aux termes de l'offre peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds de la Société. Par conséquent, la Société estime qu'il est dans son meilleur intérêt de procéder avec la présente offre.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 32 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 672 MW (puissance brute de 1 164 MW), dont 25 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 321 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BB (élevé) par DBRS (notation non sollicitée).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens de la législation en valeurs mobilières (« information prospective »). L'information et les énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques dans le présent communiqué constituent de l'information prospective. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « à l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « cédule » ou « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas, tels que l'éventuel rachat par la Société de ses actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

L'information prospective est fondée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société, y compris les attentes et hypothèses concernant les flux de trésorerie prévus, l'effet de levier financier et les clauses restrictives. L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, sous-entendus ou présentés par l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la *Notice annuelle* de la Société et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; la déclaration de dividendes à la discrétion du conseil d'administration; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur lesquelles l'information prospective est fondée sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent communiqué et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué, à moins que la législation ne l'exige.

–30–

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD
Directrice – Relations avec les investisseurs
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innnergex.com

www.innnergex.com